



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

musée du Louvre

Question écrite n° 72867

### Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le rapport accablant de la Cour des comptes consacré au fonctionnement du musée du Louvre. Selon ce rapport, un quart des salles sont fermées, chaque jour, sans doute en raison des aménagements horaires consécutifs à la loi des 35 heures. D'autres dysfonctionnements sont constatés, dont celui de l'accueil du public. Il lui demande, s'agissant du principal musée national français, la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle afin que celui-ci continue à être, pour la France, un symbole de son prestige culturel international.

### Texte de la réponse

Avant même les observations de la Cour des comptes, le ministère de la culture et de la communication s'est engagé dans la définition d'un contrat d'objectifs avec le Louvre, ce document est actuellement en cours de finalisation et porte sur la période 2002-2005. Les éléments essentiels de ce projet de contrat devraient répondre aux interrogations de l'honorable parlementaire. Ainsi en est-il du transfert de la gestion des personnels titulaires permettant une accélération des recrutements et une proximité de gestion favorisant sensiblement une amélioration du taux d'ouverture des salles. De même, le musée bénéficiera de moyens supplémentaires destinés notamment au réaménagement des espaces d'accueil sous pyramide, ainsi qu'à la maintenance et au renouvellement des installations techniques utilisées par le public.

### Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 72867

**Rubrique :** Patrimoine culturel

**Ministère interrogé :** culture et communication

**Ministère attributaire :** culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 février 2002, page 812

**Réponse publiée le :** 17 juin 2002, page 2531